**Assurance qualité pour panneaux photovoltaïques**

**Degré 1**, selon la directive de protection incendie AEAI 11-15

Commune : …………….. Parcelle (s) N° ………….

Requérant : ………………………….………………………………………………..

Domicile : …………………………..……………………………………………….

Objet : ………………………..………………………………………………….

MESURES DE SECURITE

Un interrupteur "sapeurs-pompiers" sera placé selon l'état de la technique. Les exigences de la NIBT seront, entres autres, respectées.

Les accès aux éventuelles cheminées seront respectés (largeur des accès 40cm et espace libre sur le pourtour du conduit de fumée 60cm) de même que le fonctionnement des exutoires de fumée, si existants.

Les exigences de l'AEAI seront prises en compte, plus précisément…

Des points d’ancrage ou lignes de vie seront mis en place pour accéder aux cheminées et ceci selon les exigences de la SUVA.

**Lors du permis d'habiter nous remettrons une déclaration de conformité.**

**Les soussignés attestent que les éléments mentionnés ci-dessus seront intégralement respectés.**

.….…. le ………. 20…

Le projeteur : (Sceau et coordonnées complètes) Le propriétaire :

Responsable de l'assurance qualité.

Signature : ……………………….. Signature : ……………………………